

## ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

### SECTION DU PAS DE CALAIS

#### 47<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE à VERMELLES le samedi 22 Mars 2025

Vu l'article 19 des statuts et l'article R 19 du règlement intérieur de notre association, la 47<sup>ème</sup> Assemblée Générale Départementale de l'ANMONM 62 s'est déroulée dans la salle Achthergal, rue Cassin à, VERMELLES, conformément à l'ordre du jour suivant :

- 9h-9h45** Accueil des membres de l'Ordre National du Mérite et leurs conjoints + vote ;
- 9h45** Mot d'accueil par le Vice-Président Yvon Lejeune, délégué du secteur ;
- 9h50** Mot d'accueil de Monsieur Alain De Carrion, maire de Vermelles ;
- 10h** Ouverture de l'Assemblée Générale ;  
Clôture des votes ;  
Rapport moral par Jean-Pierre DUMONT – Président ;  
Rapport d'activités par Jean-François HASPESLAGH, Secrétaire ;  
Rapport financier par Philippe HERMANT, trésorier ;  
Votes sur les différents rapports et proclamation du résultat du scrutin ;  
Approbation de la liste des représentants du Comité ANMONM62 qui voteront lors de l'Assemblée générale nationale ;
- 11h00** Clôture des travaux de l'assemblée départementale ;
- 11h15** Intervention du conférencier Jean-Yves AUTEXIER (la citoyenneté) ;
- 11h30** Allocution de Monsieur le Préfet ;
- 11h45** Départ pour le monument aux morts et dépôt de gerbes ;
- 12h15** Vin d'honneur offert par l'ANMONM 62, dans la salle Achthergal ;
- 13h15** Repas au restaurant Taigneville 62 route nationale à Vermelles ;

**09 heures 45 :** **Yvon LEJEUNE**, vice-président en charge du secteur **d'ARTOIS GOHELLE**, organisateur de l'assemblée générale prononce le mot d'accueil. Il remercie les quelques compagnons et les services techniques de la ville de **VERMELLES** pour leur implication dans la préparation de cette rencontre ;

Compte rendu rédigé par : Jean François HASPESLAGH

**09 heures 50 :** Monsieur **DE CARRION**, Maire remercie l'association d'avoir choisi sa ville pour l'assemblée et présente sa commune en projetant un PowerPoint ;

**10 heures 00 :** Le Président départemental **Jean-Pierre DUMONT**, ouvre la 47<sup>ème</sup> assemblée générale. Il clôture le vote et demande aux membres du comité désignés de procéder au dépouillement. Il remercie chaleureusement **Yvon LEJEUNE** et toute son équipe pour le travail effectué depuis plusieurs semaines ;

**10 heures 10 :** **Rapport moral du Président départemental :**  
Après avoir cité les décès des compagnons pour l'année 2024 et début 2025, il invite l'assemblée à observer une minute de silence.

- Fait approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 06 Avril 2024 à **VERQUIN** ;
- Pense aux Compagnons absents pour cause de maladie ou grand âge ;
- Retracer rapidement tout le travail du comité et notamment la participation aux réunions et manifestations au niveau régional et national ;
- Souligne l'activité des référents pour les différents prix attribués aux jeunes ; cette année ces prix, tant de l'éducation citoyenne que du civisme, ont été primés au niveau national ;
- S'inquiète du devenir de notre association. En effet, durant l'année 2024, 6 personnes ont reçu les insignes de l'**Ordre National du Mérite** alors que 20 compagnons sont décédés. À ce rythme, l'association aura disparu dans une dizaine d'années. Il va continuer de sensibiliser les instances nationales sur ce problème.

***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

**Rapport de l'activité est ensuite présenté par le secrétaire départemental Jean François HASPELAGH :**

Il présente son rapport en quatre parties :

1. **Le devoir de mémoire :** Il évoque la participation importante de tous les membres aux différentes manifestations patriotiques et autres, souligne les interventions de Léonie KONIECZKA, membre du comité, référent mémoire, histoire et déportation et notamment au collège de **l'Europe à ARDRES**, rappelle l'attribution des prix dans le cadre de l'initiative mémorielle ;

Compte rendu rédigé par : Jean François HASPELAGH

2. **L'action envers la jeunesse** : Il cite l'important travail effectué par les référents prix du civisme et de l'éducation citoyenne. Ils interviennent dans la sélection et l'étude des dossiers, et organisent les remises des prix. Cette année, ces deux catégories ont été primés au niveau national ;
3. **L'activité du comité** : Il énumère les différentes réunions, les sujets abordés, les décisions prises et rappelle la douceur offerte aux aînés de plus de 80 ans en fin d'année 2024. **Jean-François MALBRANCQ**, présente le site national, consultable par les adhérents ;
4. **La convivialité** : Il évoque la déception des différents responsables de secteur, suite à la participation trop peu importante des compagnons aux manifestations organisées.

***Le rapport de l'activité est approuvé à l'unanimité.***

**Philippe HERMANT, trésorier, départemental présente enfin le rapport financier.**

Il fait d'abord le point sur la situation des effectifs au jour de l'A.G, 346. La diminution est permanente. Il remercie les adhérents pour leur générosité, 3478 € en don cette année, et les membres du comité pour leur abandon de frais.

Nos charges s'élèvent cette année à 38 235, 68 € et nos recettes sont de 43 098,73 €.

L'exercice 2024 présente un excédent de 4863,05 €.

Il rappelle qu'à la date de l'assemblée, 120 adhérents n'ont pas encore payé leur cotisation et que les registres comptables sont consultables à qui veut les voir.

***Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.***

**Désignation des détenteurs de pouvoir pour l'Assemblée générale Nationale.**

**Jean-Pierre DUMONT, Marcs DERASSE, Jean-François HASPESLAGH, Philippe HERMANT, Daniel LECLERC, Jean-François MALBRANCQ et Serge VANHOUTTE.**

**Résultat des élections : Yvon LEJEUNE**, responsable du bureau de vote donne lecture du résultat des élections partielles. Cinq postes sont à pourvoir, pour cinq candidats déclarés, à savoir : **Jeannick CARON, Jean-Pierre DUMONT, Jean-François HASPESLAGH, Philippe HERMANT et Jean-François MALBRANCQ**. Ils sont tous élus avec 98 voix.

Compte rendu rédigé par : Jean François HASPESLAGH

**11 heures 00 :** Le Président clôture les travaux de l'assemblée générale et remet une médaille souvenir à **Monsieur le Maire de VERMELLES**. Il accueille monsieur **Jacques BILLANT, Préfet du Pas de Calais** ;

**11 heures 15 :** Intervention de Monsieur **Jean-Yves AUTEXIER**, conférencier sur le thème de la citoyenneté.  
Il nous parle du pacte républicain, de la loi qui doit être applicable pour tous et sur le même pied d'égalité, de la place de notre pays dans l'Europe.....

**11 heures 30 :** Allocution de Monsieur le Préfet :  
Sensible à notre invitation, il nous remercie pour nos valeurs humanistes et notre engagement. Il rappelle notre rôle essentiel, à savoir la reconnaissance et la transmission. Il déplore qu'encore trop peu de femmes soient distinguées. Il souligne nos belles actions envers la jeunesse. Il nous demande de rester fidèle à l'esprit des paroles du Général de Gaulle qui sont : Soyez fermes, purs et fidèles .....

**11 heures 45 :** Nous nous sommes rendus au monument aux morts de la ville pour un instant de recueillement et dépôt de gerbes ;

**12 heures 15 :** Retour à la salle Acthergal pour le vin d'honneur offert par notre association ;

**13 heures 30 :** Déplacement au Taigneville, rue nationale à **VERMELLES** pour le repas qui termine cette journée.

**Jean-François HASPESLAGH, secrétaire A.N.M.O.N.M.62**

Compte rendu rédigé par : Jean François HASPESLAGH